Conditions générales d'utilisation du réseau social ECOVIBIO

Présentation ECOVIBIO

ARTICLE 1 - OBJET

ECOVIBIO met à disposition un réseau social Web dont l'objectif est d'apporter à ses membres inscris toute réponse et information relatives à l'éco-habitat.

ECOVIBIO offre à ses membres des moyens de communication et d'échanges autour de cette thématique de l'habitat durable. Pour les professionnels inscrits dans cette dynamique, il permet de développer leur réseau et de présenter leurs prestations et services.

Ce document décrit les principes et obligations auxquels sont soumis les membres inscrits sur le réseau social ECOVIBIO.

ARTICLE 2 – LES VALEURS D'ECOVIBIO

ECOVIBIO est animé par les grands principes directeurs suivants :

- Un engagement fort dans le développement durable,
- le respect de l'individu, le professionnalisme et l'intégrité,
- la relation de confiance,
- la parole à tout le monde,
- la clarté et la transparence.

Fonctionnement

ARTICLE 3 – ACCES AU RESEAU

L'accès au réseau social ECOVIBIO nécessite de disposer d'une connexion Internet opérationnelle et d'un ordinateur.

Tous les frais de télécommunication induits sont à la charge exclusive de l'utilisateur, et ECOVIBIO ne peut en aucun être tenu responsable du dysfonctionnement de la chaine de liaison Internet.

ARTICLE 4 – CONTENUS ET SERVICES DU RESEAU

Le site du réseau social ECOVIBIO est organisé en groupes de discussion, accessibles librement par un lien hypertexte à toute personne inscrite sur le site. Par défaut tout nouvel utilisateur n'est inscrit à aucun de ces groupes.

Un certain de nombre de services sont disponibles sur le site ECOVIBIO :

- Gestion de son profil
- Gestion de ses contacts
- Suivi des évolutions de son réseau de contacts
- Accès à des actualités, des dossiers thématiques et des interviews
- Espaces dédiés aux questions à des experts
- Possibilité de commenter ou compléter les informations publiées

Ces supports ou services sont amenés à évoluer au gré des usages et des progrès technologiques.

ARTICLE 5 – INSCRIPTION AU RESEAU

Le réseau social ECOVIBIO est ouvert à toute personne physique ou morale désireuse de participer librement aux services disponibles et autorisés sur ce réseau, et ce suivant deux types d'inscriptions :

- Gratuitement en tant que particulier, par une inscription libre et volontaire en ligne.
- payant en tant que membre professionnel déclaré de l'éco-habitat, suivant le barème de cotisations annuelles qui suit :
  - Auto entrepreneur, association, consultant indépendant ⇨ **150 € HT** (179,4 € TTC)
  - Organismes institutionnels ⇨ **500 € HT** (598 € TTC)
  - Entreprise :
    - CA < 150 K€ ⇨ **300 € HT** (358,8 € TTC)
    - 150 K€ < CA < 300 K€ ⇨ **500 € HT** (598 € TTC)
    - 300 K€ < CA < 500 K€ ⇨ **800 € HT** (956,8 € TTC)
    - CA > 500 K€ ⇨ **1000 € HT** (1196 € TTC)

Ce barème des cotisations est fixé annuellement par le conseil d'administration ECOVIBIO qui se réserve le droit d'en modifier les montants à tout moment.

ARTICLE 6 – LES MEMBRES PROFESSIONNELS

Toute demande d'inscription en tant que professionnel doit être précédée d'une inscription gratuite sur le site en tant que particulier.

Les utilisateurs inscrits en qualité de membres professionnels sont identifiés sur le réseau social ECOVIBIO par un pictogramme explicite et visible de tous les utilisateurs.

Toute demande d'inscription de la part d'un futur membre professionnel peut être effectuée au travers d'un formulaire en ligne sur le site ou par courriel à l'adresse suivante contact@ecovibio.com.

ECOVIBIO se confère le droit de demander des justificatifs attestant que le demandeur est bien un acteur de l'éco-habitat, tels que :

- Un extrait de KBIS et numéro de SIRET,
- La spécialité de l'entreprise,
- Des références et des exemples de réalisations.

La demande est soumise à validation d'ECOVIBIO qui s'engage à répondre par courriel, positivement ou négativement, dans les sept jours ouvrables à réception de la dite demande.

En cas de réponse positive, ECOVIBIO fait parvenir au membre souscripteur un contrat en 2 exemplaires. Le souscripteur garde un des ces exemplaires et doit retourner l'autre signé et accompagné du règlement forfaitaire fixé par le barème en vigueur au moment de l'inscription. A réception de ces éléments ECOVIBIO prend en charge sous 48 heures l'inscription numérique du membre professionnel, qui a ensuite toute la jouissance d'utilisation des services et contenus offerts par la plate forme. Une facture correspondant au montant de l'adhésion sera transmise au souscripteur dans les sept jours ouvrables suivant la réception du contrat signé.

Toute réponse négative à une demande d'inscription sera justifiée par ECOVIBIO.

ARTICLE 7 – LES MEMBRES PARTICULIERS

Les inscriptions en tant que particulier se font de manière volontaire et gratuite en ligne au moyen d'un formulaire d'inscription nécessitant un nom et une adresse courriel valide, sur laquelle est envoyé un courrier électronique comportant un lien hypertexte de confirmation d'inscription.

Une fois cette confirmation effectuée, le nouvel utilisateur a accès à tous les contenus et services proposés par la plate forme.

ARTICLE 8 – LE PROFIL DES MEMBRES

Est considéré comme profil, l'identité numérique de chaque membre inscrit au sein du réseau social ECOVIBIO. Il permet d'authentifier les actions de chacun, de synthétiser les informations pertinentes pour les groupes de discussion, d'informer de ses évolutions et de faciliter la constitution de groupe de contacts.

ARTICLE 9 – DUREE D'INSCRIPTION DES MEMBRES

Pour les membres professionnels, et à l'issue de la période initiale de souscription, l'abonnement au réseau social ECOVIBIO sera reconduit tacitement par période identique, sous réserve du paiement de la redevance par le membre dans les 30 jours suivants la fin de la période initiale de souscription.

Par défaut les membres inscrits gratuitement en tant que particuliers ont un accès *ad vitam æternam* à la plate forme ECOVIBIO, dans la limite de son existence dans le temps.

Le membre, qu'il soit particulier ou professionnel, a la possibilité de supprimer à tout moment son inscription en cliquant sur le lien approprié dans la rubrique « Mon profil » de la plate forme. La suppression du profil est alors immédiate et toutes les informations afférentes au

profil sont détruites. Toutefois tous les contenus créés initialement par ce membre seront conservés au sein de la plate forme, mais de manière anonyme.

En tout état de cause, une demande de suppression de profil de la part d'un membre professionnel n'engage pas le remboursement de la période à courir jusqu'à l'échéance de l'abonnement.

En cas de manquement grave de la part d'un utilisateur aux présentes conditions d'utilisation, ECOVIBIO se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'inscription sans préavis ni remboursement.

Cette résiliation interviendra sans préjudice de tous les dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par ECOVIBIO ou ses ayants droit et représentants légaux en réparation du préjudice subi du fait de tels manquements.

Les rôles et devoirs des membres

ARTICLE 10 - ACCEPTATION

Le réseau social ECOVIBIO est régi par les présentes conditions générales d'utilisation qui visent à organiser les échanges entre ses différents membres. Le simple fait d'accéder, de se connecter et d'utiliser à titre occasionnel ou régulier la plate forme vaut acceptation sans réserve de l'intégralité des clauses, droits et obligations de ces conditions générales, quelque soit le type de membre, particulier ou professionnel.

Quels que soient les motifs d'utilisation de cette plate forme, qu'ils soient fortuits ou volontaires, le membre ne pourra se prévaloir d'un défaut d'information de la part d'ECOVIBIO, puisque toute utilisation de la plate forme requiert le consentement préalable aux présentes dispositions. Ce consentement est réputé donné par le simple fait d'utiliser ou de se connecter au service.

ARTICLE 11 – REGLES EDITORIALES

Il s'agit ici des règles et usages communément admis sur les différents supports médias portés par Internet. Le principe central est de ne pas faire au sein de la plate forme ECOVIBIO ce qui ne se ferait pas au sein d'une communauté physique. L'écrit et la distance peuvent contribuer à des interprétations erronées suivant le lecteur.

D'une part, le membre s'engage à apporter un soin particulier concernant la qualité de rédaction en :

- Respectant la grammaire et l'orthographe,
- Usant d'abréviations explicites seulement
- Rédigeant des titres explicites
- Veillant à résumer/synthétiser les informations nécessaires pour que tout lecteur puisse comprendre le propos, quelle que soit la date de lecture.

D'autre part, chaque contribution se doit de respecter les règles suivantes :

- Ne pas offrir une image dégradante du réseau social ECOVIBIO et respecter les contributions de tous.

- Donner des informations pertinentes en adéquation avec les attentes des membres du réseau social ECOVIBIO et les règles en vigueur, et en particulier les règles de propriété intellectuelle énoncées aux articles 16 et 17.
- Vérifier l'adéquation entre chaque contribution et les valeurs du réseau social ECOVIBIO édictées à l'article 4.
- Assurer la traçabilité de l'information (source, date, contexte…).
- Fournir l'ensemble des documents nécessaires pour la compréhension du propos.
- Ne pas participer directement ou indirectement, à un réseau visant à mettre en œuvre des pratiques assimilables à des ventes ou prestations " à la boule de neige " prévues par les articles L 122-6 et L 122-7 du code de la consommation français.

Et pour terminer, il est rappelé de ne pas diffuser du contenu :

- contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs.
- à caractère pornographique ou pédophile
- à caractère menaçant, injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, portant atteinte à l'honneur ou la réputation d'autrui, incitant au suicide.
- incitant à la discrimination et/ou à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes déterminé à raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion.
- incitant à commettre un délit, un crime ou un acte de terrorisme ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité.

Responsabilités

ARTICLE 12 – CONFIDENTIALITE

Le membre est conscient que son profil est l'équivalent d'une carte d'identité vis à vis du réseau social ECOVIBIO. Il lui appartient donc de mettre et de maintenir à jour les informations associées à son profil.

Le membre est seul responsable de la protection du caractère confidentiel de ses comptes et mot de passe et de toutes actions qui pourront être faites en son nom, suite à leur utilisation.

Le membre s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour préserver la confidentialité de ses informations de connexion, et à informer immédiatement ECOVIBIO de toute utilisation frauduleuse de ce compte par des tiers non autorisés.

ECOVIBIO ne peut être tenu responsable de toute perte de données ni d'un quelconque dommage résultant d'un manquement à ces obligations.

ARTICLE 13 – DOMMAGE

ECOVIBIO ne pourra être tenu responsable des dommages directs et indirects causés au matériel de l'utilisateur, lors de l'accès à la plate forme et résultant soit de l'utilisation d'un matériel inadapté, soit de l'apparition d'un bug ou d'une incompatibilité.

ECOVIBIO ne pourra également être tenu responsable des dommages directs, ou indirects (tels par exemple qu'une perte de marché, ou qu'une malfaçon dans le cadre de travaux de construction ou de rénovation), consécutifs à l'utilisation de la plate forme ou à la mise en relation avec un professionnel.

ECOVIBIO ne peut être tenu responsable de l'exactitude ou de l'inexactitude des informations et contenus fournis par les autres membres. De même, ECOVIBIO ne peut être tenu responsable des contenus diffusés par un membre susceptibles de contrevenir aux droits d'un ou plusieurs autres membres.

ARTICLE 14 – LIENS HYPERTEXTES

Le réseau social ECOVIBIO peut proposer des liens vers d'autres sites Web. Les sites auxquels renvoient ces liens hypertextes sont, sauf mention contraire, indépendants de la plate forme ECOVIBIO. Ces liens ne constituent, en aucun cas, une approbation ou un partenariat entre ECOVIBIO et ces sites. Dès lors, ECOVIBIO ne saurait être tenu responsable du contenu, des produits, des publicités ou de tous autres éléments ou services présentés sur ces sites, ni de l'usage qui pourra en être fait par les utilisateurs.

ARTICLE 15 – LES DONNEES PERSONNELLES

L'utilisateur comprend et accepte que la diffusion des contenus publiés présente un caractère public et non secret. Par conséquent, ces contenus peuvent être lus par d'autres personnes, sans que l'utilisateur en soit averti. L'utilisateur veillera donc à faire preuve de vigilance quant aux informations publiées, notamment en ce qui concerne toute information personnelle d'identification.

Dans le cadre de l'utilisation de cette plate forme, ECOVIBIO est amené à demander ou à recueillir des données à caractère personnel, qu'elles soient nominatives ou techniques (adresses IP, cookies,…). Ces données ont pour objectif d'aider ECOVIBIO à identifier l'utilisateur et lui adresser des informations personnalisées, afin notamment de faciliter l'usage et de développer l'intérêt du réseau social ECOVIBIO.

En utilisant cette plate-forme, l'utilisateur consent à ce que ses informations (nom, prénom, courriel …) librement délivrées puissent être publiées sur l'espace de dialogue de son choix, et soient de ce fait visibles par d'autres membres.

ECOVIBIO certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi.

ECOVIBIO s'engage à ne pas communiquer ni divulguer ces données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale.

ECOVIBIO s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des questions (textes et vidéos), des commentaires et des documents déposés sur le réseau social ECOVIBIO.

Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004, l'utilisateur peut accéder aux données personnelles le concernant, qui ont été collectées au titre de son utilisation du Service. Il peut les rectifier, les supprimer et s'opposer à la transmission éventuelle de ses données en écrivant à l'adresse suivante : contact@ecovibio.com

En aucun cas, ces enregistrements ne pourront servir à des fins de preuve ou de sauvegarde, car ECOVIBIO n'est pas garant du contenu de ces données ni de leur sécurité. La responsabilité d'ECOVIBIO ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol de ces données.

Propriété intellectuelle

ARTICLE 16 – PROPRIETE ECOVIBIO

ECOVIBIO rappelle que son nom est protégé au droit de la propriété intellectuelle, et ne saurait être utilisé à quelque titre et pour quelque motif que ce soit sans autorisation écrite préalable de sa part. Le non respect de cette disposition expose le contrevenant à des poursuites judiciaires.

ARTICLE 17 – PROPRIETE DE TIERS

Tous les textes, images, photos, vidéos, et documents élaborés ou déposés sur la plate forme sont soumis aux règles des licences *Creative Commons* dans le respect des options d'usage choisies par ECOVIBIO

Les licences *Creative Commons* constituent un ensemble de licences régissant les conditions de réutilisation et/ou de distribution d'œuvres (pour plus d'information sur ce mode de licence, voir http://fr.creativecommons.org/).

ECOVIBIO a choisi parmi ces licences la formule dite **by-nc-sa** décrite à l'adresse suivante http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/, et qui définie que le membre est libre de reproduire, modifier, distribuer et communiquer le contenu de la plate forme ECOVIBIO selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre).

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des Conditions Initiales à l'Identique. Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

A chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement au public les conditions contractuelles de sa mise à disposition. La meilleure manière de les indiquer est un lien vers cette page web.

Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits sur cette œuvre.

Rien dans ce contrat ne diminue ou ne restreint le droit moral de l'auteur ou des auteurs.

Droit applicable

ARTICLE 18 – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions sont régies par le droit français. Les parties s'efforcent de régler à l'amiable tous les différends qui pourraient survenir relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de ces dernières.

Si une telle solution n'a pu aboutir, seuls les tribunaux de Versailles seront compétents, même en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de référé.